

Réf: Dossier N° 016873

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CATS MAX GROUP »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE CITE GESTOCI

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 01/06/2021 reçus par Me MOUSSA FOFANA , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 15/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CATS MAX GROUP »

Objet : TRANSFERT D'ARGENT, PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS; ASSURANCE; AGENCE DE VOYAGE; ACHAT, VENTE ET LOCATION DE VEHICULES; IMPORT-EXPORT; DIVERS . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE CITE GESTOCI

Dirigeant(s) : M COULIBALY SAGAN SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02676 du 12/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16410/GTCA/RC/2021 du 12/07/2021

